

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 30 octobre au 3 novembre 2017 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 30 octobre au 3 novembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 14 640 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
30/10/2017	4.000	92,17	91,90	92,53	368.684	En bourse via Euronext
31/10/2017	2.700	92,12	92,04	92,43	248.713	En bourse via Euronext
01/11/2017	1.140	92,22	92,18	92,73	105.136	En bourse via Euronext
02/11/2017	6.800	92,55	92,31	92,83	629.307	En bourse via Euronext
<b>Total</b>	<b>14.640</b>	<b>92,34</b>			<b>1.351.840</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 3 novembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.663.609 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.